

### Qu'est-ce que PHAARES ?

C'est une Association s'adressant aux personnes issues de l'univers de la santé. Relevant de la loi 1901, créée le 11 avril 2013, cette association regroupe près de 1500 adhérents.

### Pourquoi adhérer à PHAARES ?

**Pour appartenir à un réseau national qui accueille toute personne provenant de l'univers de la santé.**

PHAARES aujourd'hui regroupe près de 1 500 adhérents

- Historiquement issus des différentes entités du Groupe Sanofi en France
- Relevant de différents statuts : actifs, préretraités, et retraités...
- Répartis sur l'ensemble du territoire national

### Pour rejoindre un Interlocuteur représentatif

vis à vis de partenaires extérieurs

- Défense collective des intérêts communs
- Soutien des membres dans leurs diverses démarches administratives.

### Pour bénéficier d'Information et de partage d'expériences

- Suivi de l'actualité en continu, veille réglementaire et législative
- Accès privilégié à nos partenaires (assureurs, mutuelles, sociétés savantes...)
- Maintien du lien social entre les adhérents en favorisant échanges, contacts et diffusion d'informations.

### Pour accéder à des services dédiés

- Un site réservé aux adhérents qui propose notamment :
  - un espace « Ma Protection Sociale »,
  - un annuaire des adhérents,
  - une rubrique "Bons plans à partager"
- Une offre Complémentaire Santé
- Des Ateliers PHAARES en lien avec nos partenaires
- Des rencontres nationales, des événements régionaux
- Des webinars en distanciel

### Pour en savoir plus et adhérer

- Site [www.phaares.fr](http://www.phaares.fr), rubrique « nous contacter »
- [contact@phaares.fr](mailto:contact@phaares.fr)

### Composition du Conseil d'Administration PHAARES 2022 (Avril)

Sonia AYLIAN, Martine BERGERE, Olivier BERGIS, Philippe BOVY, Philippe COLMAN, Alain DENYS, Dominique FEBVRE, Marc LAGACHE, François LHUISSET, Claude LUTTMANN, Martine Cécile MEUNIER-JUST, Chantal NOEL, Janet SCHOCK.